

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

LA TOUSSAINT, premier novembre.—COMMÉMORATION DES MORTS, deux novembre.—CHRONIQUE DIOCÉSANE ET PROVINCIALE: Bref pontifical au Réverd. abbé Henri Smeulders, délégué apostolique; indult de S. S. Léon XIII accordant des indulgences à la confrérie des *Aye Maria*; noces d'argent des petites servantes des Pauvres; changements ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec, fête à St-Damas; retour de P. Mathieu; arrivée de Mgr Laffèche à



### SOMMAIRE

Trois-Rivières; correspondance d'Ottawa.—MISSIONNAIRES PROTESTANTS ET MISSIONNAIRES CATHOLIQUES, d'après le *Journal des Débats*.—LE VICAIRE ET LE GARÇON DE DANQUE.—CHRONIQUE ÉTRANGÈRE: Faits ayant précédés et amenés l'invasion des Etats du Pape; écoles catholiques en Angleterre; correspondance de Constantinople; pèlerinage à N.-D. de Lourdes.—UN ADMIRABLE JEUNE HOMME *suite et fin*—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 mois, 55 cents—Un an, une piastre

LE NUMÉRO

2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy, propriétaire-rédacteur:

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 25.

## PRIERES DES QUARANTE HEURES

- Lundi, 5 Novembre — Saint-Augustin.  
Mercredi 7 “ — Saint-Joachim de la Pointe-Claire.  
Vendredi 9 “ — Saint-Charles de Joliette.
- 

## FÊTES DE LA SEMAINE

**DIMANCHE**, 4 novembre — 25<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte,  
Fête du Patronage de la Bienheureuse Vierge Marie.—  
Double majeur, ornements blancs.

Lundi, 5 Novembre — Saint Charles. — Double, ornements blancs.

Mardi, 6 — De l'Octave. — Semi-double, ornements blancs.

Mercredi, 7 — De l'Octave. — Semi-double, ornements blancs.

Jeudi, 8 — Octave de la Toussaint. — Double, ornements blancs.

Vendredi, 9 — Dédicace de la Basilique du T. Saint Sauveur. — Double  
ornements blancs.

Samedi, 10 — Saint André Avellin C. — Double, ornements blancs.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

*Cathédrale.* — Tous les soirs, à 7 h., exercices pour les morts.

Dimanche, 4 novembre, à 7½ h., confirmation par Mgr de Montréal.

Lundi, 5, à 7 h., service anniversaire pour M. J. B. Labelle, prêtre.

Mardi, 6, à 7 h., service pour Mgr Lartigue et les chanoines défunts.

Mercredi 7, à 7 h., service pour les bienfaiteurs de la Cathédrale

*Saint-Charles à Montréal.* — Dimanche, 4, à 10 h., Sa Grandeur Mgr de Montréal officiera pontificalement à l'occasion de la fête patronale de l'église.

## LA TOUSSAINT.

Le nombre des saints dont l'Eglise célèbre la mémoire en chacun des jours de l'année est bien petit, en comparaison de la foule innombrable de ceux dont elle ignore les noms et les œuvres. Tous, cependant ils s'intéressent à notre salut, tous ils implorent pour nous dans le ciel la divine miséricorde. Nous devons donc les honorer tous par une commémoration générale.

Ainsi qu'une mère pleine de tendresse, la religion a réuni tous ses enfants pour les fêter ensemble devant le trône de Dieu ; dans sa justice elle amène devant le grand rémunérateur et devant les hommages des hommes, tous ceux qui ont mérité gloire et récompense.

En cette solennité de la *Toussaint*, l'Eglise qui est sur la terre donne la main à l'Eglise qui est au ciel, et la communion des saints qui jouissent de l'éternel bonheur et des justes qui y aspirent est révélée comme une grande consolation, comme un grand encouragement.

Pour bien parler de la fête de tous les saints, il faudrait pouvoir peindre leur gloire, leur félicité, leurs extases sans fin.

Disons avec Bossuet que "pour rendre les Saints heureux, Dieu n'emploiera par sa puissance ordinaire ; il fera plus : il étendra son bras, et ne s'attachera plus à la nature des choses, il ne prendra plus loi que de sa puissance et de son amour ; il va chercher dans le fond de l'âme l'endroit par où elle sera le plus capable de félicité ; la joie y entrera avec abondance et l'inondera de délices.

" Dieu est la lumière qui éclaire les saints ; Dieu est la gloire qui les environne ; Dieu est le plaisir qui les transporte ; Dieu est la vie qui les anime ; Dieu est l'éternité qui les établit dans un glorieux repos.

" Dans la glorieuse Jérusalem, il n'y aura pas d'erreur, parce qu'on y verra Dieu ; il n'y aura pas de douleur, parce qu'on y jouira de Dieu ; il n'y aura pas de crainte, ni d'inquiétude, parce qu'on y reposera en Dieu."

L'Eglise, dans la solennité de la *Toussaint* veut nous faire envier le ciel, et nous propose à chacun des modèles pour la conduite de la vie. L'Eglise nous dit que, parmi les saints dont nous admirons la vertu, dont nous célébrons la gloire dont nous envions le bonheur, il y en avait du même âge, ou du même sexe, ou de la même condition que nous. Et ces saints, du haut du ciel, nous crient : N'avez-vous donc pas, comme nous, une âme à sanctifier ? N'avez-vous donc pas le même Dieu à servir, le même paradis à gagner ? N'avez-vous pas le même Jésus pour vous sauver, les mêmes sacrements pour vous fortifier les mêmes grâces pour vous soutenir ? Et pourquoi ne pourriez-vous pas ce que nous avons pu ? Est-ce que nous n'étions pas revêtus de la même chair

du péché ? Est-ce que nous n'avions pas les mêmes passions, les mêmes obstacles, les mêmes dangers.

Le premier pape qui fit solenniser à Rome la *fête de tous les saints* fut Grégoire III en 731.

Le pape Grégoire IV, étant venu en France vers 835 exhorta Louis-le-Debonnaire à faire célébrer la grande commémoration des saints par tous ses états, ce qui fut exécuté le 1er novembre.

C'est ce jour là que l'Eglise dans ses sanctuaires chante cette hymne à tous les saints.

“ Nous, mortels, nous nous assemblons avec joie pour chanter les palmés et les couronnes que vous avez gagnées, ô saints habitants du ciel, au prix de tant de luttés et de travaux !

“ Nous, revêtus de misères, nous vous célébrons, vous que le Tout-Puissant a revêtus de gloire.

“ Nous qui mangeons le pain du travail et des larmes, nous vous célébrons, vous qui ne vivez que d'amour et de vérité, et qui buvez dans des coupes d'or les eaux vives des sources sacrées.

“ Vous qui étiez humbles sur la terre, nous vous voyons aujourd'hui mêlés aux saints vieillards qui mettent leurs diadèmes de gloire aux pieds du Roi des rois.

“ O vous qui avez été nos frères, soyez-le encore dans le ciel ! Nous sommes pauvres, chétifs et vêtus de misère, et vous, vous portez des robes éclatantes, blanchies dans le sang de l'Agneau ; mais ne détournez pas vos regards de vos frères d'ici-bas !”

---

#### LA COMMÉMORATION DES MORTS.

---

2 Novembre.

L'Eglise est la société des fidèles, unis à Jésus-Christ. Cette société est appelée, dans le ciel, Eglise *trionphante*, parce que les fidèles y sont couronnés dans l'éternel triomphe de leurs victoires. Elle est appelée, sur la terre, Eglise *militante*, parce que les fidèles y sont dans un combat continuel contre l'enfer, le monde et leurs passions. Elle se nomme Eglise *souffrante* dans le purgatoire, parce que les fidèles y souffrent, pour expier les fautes non suffisamment expiées sur la terre.

Fidèles de l'Eglise militante, nous avons, hier, partagé la joie des fidèles de l'Eglise triomphante, ou des saints ; nous partageons, aujourd'hui, la douleur des fidèles de l'Eglise souffrante. Les premiers nous invitent à leur bonheur ; les seconds nous invitent à les soulager dans leurs peines. Les uns nous crient : Courage ! et vous triompherez comme nous ; les autres nous crient : Pitié ! et vous nous délivrerez. Comme nous devons envier le bonheur de ceux-là, nous devons pleurer la douleur de

ceux-ci ; alors il y aura unité parfaite dans l'Eglise de Dieu. Nous invoquerons les saints, et ils prieront pour nous, et ils nous aideront à nous sauver ; nous prierons, à notre tour, pour les âmes trépassées qui invoquent le secours de nos prières ; et nous les délivrerons des flammes, et nous leur ouvrirons le ciel.

Telle a été de tout temps la sainte Eglise : toujours un lien de charité mutuelle anima ce corps mystique du Sauveur ; toujours les *saints* de la terre ont invoqué les *saints* du ciel, et toujours ils ont prié pour les *saints* du purgatoire. Le sacrifice auguste des autels a toujours été offert, en union avec les *élus* triomphants, pour les *élus* militants et pour les *élus* souffrants. Rien n'est plus conforme à l'esprit de notre divin Sauveur, qui est un esprit tout de charité ; rien aussi n'est plus juste et plus consolant pour les fidèles. Nous pouvons mériter par nos pénitences ; nous en cédon le mérite aux âmes qui nous implorent : quelle belle aumône ! Nous avons un père chéri, une mère bien aimée, un frère fidèle, une tendre sœur, un ami dévoué, qui souffrent, quel bonheur de les pouvoir soulager !

Et quels motifs n'avons, nous pas de le faire ! Les peines qu'endurent ces âmes sont violentes, elles peuvent être de longue durée ; nos prières peuvent les soulager, ou même les délivrer, leur permettre d'aller à souhait se plonger dans l'océan des délices infinies. Serions nous insensibles à leurs tourments et à leurs supplications ? Elles ne peuvent plus rien, par elle-mêmes, pour hâter leur délivrance, et nous pouvons la leur procurer. Elles doivent payer à la dernière rigueur, et nous pouvons satisfaire pour elles à peu de frais : une prière, une aumône, un jeûne, une communion, une messe, une indulgence, peuvent payer leurs dettes à la justice divine. Et nous ne le ferions point ? Où serait notre charité ? Cette bonne œuvre, pour avoir été cédée à une âme du purgatoire, n'est point perdue pour nous ; c'est une aumône dont nous aurons tout le mérite. Et puis une fois en paradis, ces âmes bienheureuses se souviendront avec tant d'amour de leurs libérateurs ! La reconnaissance ne s'éteint point dans le ciel, et la charité y est éternelle.

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE.

---

### LE BREF PONTIFICAL.

“ A notre cher fils Henri Smeülders, abbé de l'ordre des Cisterciens, docteur en théologie.

### LÉON XIII, PAPE.

“ Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

“ Dans le cours de cette année, par Notre ordre, un décret a été

émis, le 28 février, relativement aux affaires de la succursale à Montréal de l'Université-Laval érigée dans la ville de Québec.

“ Par ce décret, on commandait à tous les fidèles, de quelque ordre et de quelque dignité qu'ils fussent, de reconnaître et d'accepter la dite Université succursale instituée par Notre prédécesseur de saint mémoire, Pie IX ; on commandait aussi à chacun de contribuer dans la mesure de ses forces à l'avantage et au développement de la même Université en lui prêtant aide et secours ; et, de plus, on imposait un silence absolu sur cette affaire et les questions qui s'y rattachaient.

“ Mais quelques difficultés étant survenues, Nous, en vertu du ministère apostolique que nous remplissons comme successeurs de saint Pierre, et aussi de l'avis de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte-Eglise Romaine, préposés à la propagation du nom chrétien, avons résolu d'envoyer dans cette contrée un personnage ecclésiastique très estimé, qui, étant présent sur les lieux, puisse se rendre un compte exact de ces mêmes difficultés, ainsi que les résoudre et les dirimer et régler complètement cette affaire ; nous avons voulu en même temps le charger de traiter quelques autres affaires ecclésiastiques qui regardent la même contrée.

“ Voulant donc, cher Fils, vous donner des marques particulières de bienveillance, à vous, que nous savons tout à fait recommandable par le zèle pour la religion, par une piété singulière, par la science, la prudence et l'habileté dans le traitement des affaires ; et vous absolvant et vous réputant absous, mais seulement pour la fin des présentes, de toute excommunication et interdit, et de toute autre censure et peine ecclésiastique, de quelque manière ou pour quelque cause qu'elles aient été portées, si peut-être vous en avez encourues ; en vertu de Notre pouvoir suprême, par ces lettres, nous vous instituons et députons Commissaire Apostolique, dans la même contrée, et cela à Notre bon plaisir, et à celui du Siège Apostolique.

“ En outre, cher fils, nous vous donnons et concédons l'honneur de la préséance, et Nous vous conférons et accordons, même avec le privilège d'officier partout pontificalement, tous et chacun des droits et facultés nécessaires et opportuns à l'accomplissement de votre charge. Nous ordonnons strictement à toutes personnes, soit ecclésiastiques, soit laïques, de quelque ordre ou dignité que ce soit, en vertu de la sainte obéissance, de vous rendre, cher fils, l'hommage de la soumission qui vous est due dans l'accomplissement de votre charge de commissaire apostolique, et de vous favoriser et de vous prêter en tout aide et secours. Nonobstant toute chose, à ce contraire, même digne de mention et dérogation spéciale et individuelle.

“ Donné à Rome, à Saint Pierre, sous le sceau du Pècheur, le 16 septembre 1882, de Notre pontificat l'année VIème.

“ (L. S.)

“ Th. Cardinal MERTEL, ”

Les documents suivants ont été lus en chaire dimanche dernier à l'église Notre-Dame :

“ *Très Saint Père,*

“ Eustache Picard, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, à Montréal, en Canada, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, expose qu'avec l'autorisation de l'Ordinaire de Montréal et de son supérieur, il a établi, depuis plusieurs années déjà, dans la ville et le diocèse de Montréal, ainsi que dans d'autres parties de la province ecclésiastique de Québec, une pieuse confrérie qui porte le nom de *Confrérie des Ave Maria*, parce que les associés sont tenus de réciter une fois par jour la Salutation Angélique. Or, comme par la grâce de Dieu et par l'intercession de la bienheureuse Mère de Dieu, cette association semble produire des fruits abondants de salut, surtout pour la conversion des pécheurs, le susdit prêtre suppliant, dans le but d'obtenir l'accroissement de cette pieuse confrérie, et pour la consolation spirituelle de ceux qui en font partie, demande humblement à Votre Sainteté : 1o une indulgence plénière, qui puisse être gagnée par les associés, tous les mois, le jour où une messe est dite pour ces mêmes associés, et aussi à l'article de la mort ; 2o la bénédiction apostolique pour cette confrérie, ainsi que pour ceux qui en sont les directeurs et les membres qui en font partie.”

“ Indult de Sa Sainteté Léon XIII.

“ Dans une audience de Sa Sainteté, du 15 Avril 1883.

“ Notre Très Saint Père Léon XIII, Pape par la divine Providence, sur le rapport que je lui en ai fait, moi soussigné, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, après avoir pris en considération la supplique du Rév. Mr Eustache Picard, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, a bien voulu accorder :

“ 1o Une indulgence plénière à gagner deux fois par année, aux jours qui seront désignés par l'Ordinaire, par tous et chacun des fidèles des deux sexes, pourvu que, vraiment pénitents, s'étant confessés et ayant communiqué, ils visitent l'église de l'endroit où ils demeurent, et que là ils récitent quelques prières pour la propagation de la foi et suivant les intentions du Souverain Pontife.

“ 2o Une indulgence également plénière à gagner par les mêmes que ci-dessus, à l'article de la mort, pourvu qu'ils soient bien disposés, ou qu'au moins ils invoquent dévotement de cœur, s'ils ne peuvent le faire de bouche, le très saint nom de Jésus.

“ 3o En outre, Sa Sainteté a daigné accorder avec amour la bénédiction apostolique aux directeurs et aux membres de la susdite association.

“ Donné à Rome, de la Propagande, le jour et an que dessus.

“ L. † S.

D., Archév. de Tyr.

*Secrétaire.*

“ Nous soussigné, évêque de Montréal, en vertu de l'autorisation

à nous accordée par l'Indult ci-haut, désignons comme jours propres à gagner l'indulgence plénière la fête de Notre-Dame du Bon Conseil (mois d'avril) et la fête du Patronage de la très sainte Vierge (mois d'octobre.)

“ Nous profitons de cette circonstance pour recommander la Confrérie des Ave Maria aux clergés et aux fidèles de notre Diocèse.

“ Cette confrérie est à la portée de tout le monde, grands et petits. L'obligation de dire un *Ave Maria* chaque jour n'est pas une tâche difficile pour les véritables catholiques et les vrais enfants de Marie. En ces jours surtout, où notre très saint Père le Pape nous convoque tous à invoquer la très sainte Vierge d'une manière plus fervente que jamais, la Confrérie des Ave Maria, en unissant tous les associés dans une même intention et pour un même but, semble devoir être la source de bien des grâces.

“ Permis de publier l'Indult ci-haut, ainsi que la présente, ce 22 octobre 1883.

“ † EDOUARD CHS., Ev. de Montréal. ”

Les petites Servantes des Pauvres<sup>1</sup> du saint nom de Marie ont célébré dimanche le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de leur Congrégation. Pour donner plus de solennité à ces noces d'argent, la présidente, Melle Cassan, avait invité les anciennes congréganistes à se joindre aux congréganistes actuelles, celles-ci s'étaient empressées de se rendre à cette invitation, heureuses de cette occasion qui leur permettait de témoigner au directeur leur sympathique affection.

La salle du cabinet de lecture paroissial était élégamment décorée; dans le fond on avait élevé un autel où resplendissait, au milieu des lumières et des fleurs, la statue de la Vierge Marie.

A 1½ h. le directeur M. l'abbé Picard fait son entrée dans la salle, entouré de M. le curé Sentenne, de MM. Levallois, Deschamps, Daniel, Lefèvre, Leveillé, prêtres de Saint-Sulpice et de M. l'abbé Charpentier, vicaire de Saint-Joseph.

La présidente de la congrégation, Melle Cassan, la collaboratrice si zélée et si dévouée de M. Picard, lit, au nom de la congrégation, une éloquente adresse à laquelle M. Picard répond.

Ce digne prêtre, aussi modeste que méritant, ne veut pas accepter les éloges qu'on vient de lui adresser; il les renvoie à ces petites Servantes des Pauvres, ses collaboratrices fidèles. Qu'aurait-il pu faire sans elles. Si, comme on le lui a dit, il a fondé une œuvre, il n'aurait pu la fonder tout seul. Pour bâtir un édifice il faut un architecte, un entrepreneur, des ouvriers, des matériaux.

Dans l'œuvre des petites Servantes des Pauvres, l'architecte, c'est Dieu; Dieu qui l'a inspiré, qui a donné la force et les grâces nécessaires pour la mener à bonne fin; lui est tout au plus l'entrepreneur, et le rôle de l'entrepreneur est bien modeste.

Il a montré ensuite aux Congréganistes combien elles devaient être fières de leur œuvre, qui a toujours été honorée du patronage

et de la sympathie des ecclésiastiques les plus éminents. M. Picard a regretté de ne pas être éloquent pour pouvoir bien exprimer tout ce qu'il ressentait. Mais si M. Picard n'a pas l'éloquence du langage, il a, ce qui vaut mieux, l'éloquence des actes. Il a fondé la confrérie des *Ave Maria*, l'Union de prières, la congrégation des petites Servantes des Pauvres : voilà des actes et des actes éloquents s'il en fut.

Une toute jeune enfant, Melle Marie Lagacé est venue lire ensuite une poésie de M. Desrochers. Le 25<sup>e</sup> anniversaire des *petites Servantes des Pauvres*. Elle a fait cette lecture avec une grâce et un sentiment qui prouvent une intelligence au-dessus de son âge.

MM. Sentenne et Deschamps, priés par M. Picard, ont alors pris la parole.

Tous deux, par des détails sur M. Picard, ont montré qu'il n'avait eu d'autres pensées, d'autres préoccupations que ses œuvres ; rien ne pouvait l'en distraire, pas même les splendeurs de Paris quand il était au séminaire de Saint-Sulpice.

S'adressant ensuite aux Congréganistes, M. Sentenne leur a dit que, si leur nom de petites Servantes des Pauvres était bien modeste, leur œuvre n'en était pas moins grande et moins chérie de Dieu, qui toujours a choisi les humbles, et leur a toujours prodigué ses bénédictions. Secourir, vêtir, prendre soin des pauvres, sera toujours aux yeux de Dieu l'œuvre la plus méritoire et celle qui nous ouvrira le plus sûrement le chemin du ciel.

Les Congréganistes sont alors venues recevoir des mains de M. Picard un tableau, relatant les trois faits mémorables du mois d'octobre 1883, et lui faire leur offrande.

Cette cérémonie des noces d'argent de la Congrégation des petites Servantes des Pauvres s'est accomplie au milieu de l'émotion générale, émotion bien douce, car elle naissait du triomphe d'une œuvre toute de charité, vivant et se développant depuis 25 ans, ayant soulagé de nombreuses misères et puisant dans cette solennité de nouvelles forces pour atteindre ses noces d'or.

Bien peu des assistants d'aujourd'hui y seront présents, mais leur souvenir ne sera pas oublié et on se rappellera surtout ce directeur, ce digne ulpicien, cet abbé Picard, qui faisait le bien, accomplissait de grandes œuvres, simplement, modestement, presque sans s'en douter.

Quelques membres du chœur de Notre Dame ont chanté pendant la cérémonie plusieurs morceaux parfaitement appropriés à cette fête.

---

M. l'abbé Paradis, ci-devant vicaire de St-Colomb de Sillery est nommé au vicariat de Saint-Joseph de Lévis.

M. l'abbé P. O'Leary, de Saint-Joseph de Lévis, est nommé au vicariat de Sillery.

---

☛ Trois circonstances, dit le *Courrier de St Hyacinthe*, coïncidaient pour faire de la fête de Mercredi 16 octobre une grande solennité pour la paroisse de St-Damasc : les Noces d'Argent du Rév. M. N. Gauthier, curé de cette paroisse, la consécration de l'église et la bénédiction du nouvel orgue. Quarante-cinq membres du clergé, Mgr de Saint-Hyacinthe en tête, s'étaient rendus pour témoigner leur estime à leur digne confrère.

Mgr L. Z. Moreau, assisté des Révs. C. Poulin et P. Laroche, fit les belles et imposantes cérémonies de la consécration de l'église au milieu d'un grand concours de fidèles. L'évêque bénit ensuite le nouvel orgue. Cet instrument sort de la manufacture de MM. Casavant, de Saint-Hyacinthe.

La grande messe qui suivit ces cérémonies fut célébrée par le Rév. M. F. Tétreault, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, prêtre né à Saint-Damasc. Les Révs. J. Jodoin et Jos. Beaudry, tous deux de Saint-Damasc, faisaient l'office de diacre et de sous-diacre. Mgr assista paré au trône, ayant M. le Chanoine O'Donnell pour prêtre assistant, et MM. les Chanoines E. Gravel et A. Provençal pour diacres d'honneur.

Le sermon fut fait par le Rév. Père T. Lussier, Jésuite, enfant de la paroisse.

---

Le Père Mathieu, prieur du couvent des dominicains de Saint-Hyacinthe, vient d'arriver de France où il était allé pour affaires concernant son Ordre.

---

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières* du 25 :

“ Après une longue et orageuse traversée à bord du steamer *Circassian*, Sa Grandeur est arrivée, hier midi, en cette ville, par le chemin de fer du Nord, après s'être arrêtée un instant à Québec présenter ses hommages à Son Excellence le Commissaire pontifical.

“ L'heureux retour de notre bien-aimé premier pasteur a été l'occasion d'une des plus imposantes démonstrations de respect et d'affection filiale que puisse offrir spontanément une population catholique attachée d'esprit et de cœur à son chef diocésain...

“ La foule suivit Sa Grandeur à la cathédrale, et en un instant les vastes nefs et les galeries furent envahies par une masse compacte qui ne comptait pas moins de 5,000 personnes.”

“ Après quelques prières d'actions de grâces dans le sanctuaire, Mgr s'avança vers la balustrade où Son Honneur le maire M. Dumoulin vint lui présenter une adresse exprimant les sentiments sympathiques de ses ouailles.

“ Il y eut ensuite bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

---

M. Rémy Tremblay, ancien rédacteur en chef du *Courrier de Montréal*, vient de nous adresser un volume : “ Caprices poétique

et chansons satyriques” qui contient des chansons toutes canadiennes, et qui, suivant l’auteur, ont été écrites au jour le jour.

M. Remy Tremblay avait fait sa marque dans la presse périodique ; ce recueil de poésie ne pourra qu’augmenter la bonne opinion que le public avait de lui.

Nos remerciements pour son gracieux envoi.

Nos lecteurs auront sans doute remarqué que, depuis le dernier numéro, la *Semaine religieuse* est imprimée sur un magnifique papier.

Ce papier qui vient de la manufacture établie à Saint-Jérôme par la compagnie de papier Rolland, est le premier sorti de la manufacture.

La manufacture de MM. Rolland, la seule manufacture Canadienne de papier, qui soit dans la Puissance, est aujourd’hui en pleine activité.

On n’a pas oublié l’imposante manifestation qui eut lieu, il y a quelques mois, lorsque se rendant aux vœux les plus chers des propriétaires, Sa Grandeur Mgr de Montréal daigna faire la bénédiction de cet important établissement. Aussi par une touchante pensée de reconnaissance pour cette grande faveur, MM. Rolland, ont-ils voulu que le premier papier fabriqué par eux servît à l’impression de la *Semaine religieuse*.

On nous écrit d’Ottawa :

“ Dimanche 21 octobre, grandes réjouissances dans la paroisse de Sainte-Anne qui forme la partie Est d’Ottawa, que baigne le Rideau. Sa Grandeur Mgr Duhamel y faisait sa visite pastorale. Dès huit heures du matin, tout était en émoi. La fanfare de Sainte-Anne égayait une brillante matinée d’automne, et soixante quinze enfants se rendaient joyeusement, au grand bonheur de bien des mères, s’agenouiller aux pieds de leur Evêque pour y recevoir le Sacrement de la Confirmation. Quelque soit le chemin que devra prendre chacun de ces chers petits dans le sentier pénible de la vie, il n’y en a pas un qui oubliera jamais complètement la touchante allocution que leur adressa Monseigneur dans cette circonstance solennelle.

Avant la grand’messe, tous les hommes allèrent à la rencontre de Sa Grandeur, qu’ils accompagnèrent depuis le presbytère jusqu’à l’Eglise. Celle-ci était décorée de banderolles blanches et roses qui allaient se perdre dans la voûte au-dessus du Sanctuaire. La grand’messe fut chantée par le Rév. Père Charles, assisté par les Rév. MM. Charlebois et Brown comme Diacre et Sous-Diacre. Mgr présidait au Trône, assisté du Rev. M. Prudhomme, curé de Sainte-Anne, et du Rév. M. Boucher, curé de l’Evêché.

Le sermon fut prêché par Sa Grandeur qui prit pour texte la “*Salutation Angélique*,” et qui, comme toujours, fit une de ces allocutions où la pureté de la diction le dispute à la pureté de sentiments et à l’élévation des idées.

Au chœur, l'organiste, Mademoiselle Tremblay, avait réuni pour l'occasion les meilleures voix d'Ottawa. Monsieur McMahon a interprété la messe du *Second ton*, assisté d'un chœur puissant de voix d'hommes, avec accompagnement de violons par MM. Tassé et Côté. Au Credo, " *l'Incarnatus* " chanté par des voix de femmes seulement, a produit un effet saisissant. Trois jeunes voix, aussi fraîches que bien cultivées, se sont fait remarquer. Ce sont mesdames McMahon et Patenaude, ainsi que Mademoiselle Richard, dans " *l'Ave Maria* " de Lambillotte, et un " *O! Salutaris* ". Messieurs Breton et Côté chantaient les secondes. La voix de M. Côte est une basse profonde qui mérite d'être cultivée.

Dans l'après midi, Salut Solennel pendant lequel les enfants des Frères ont très bien rendu le " *Memorare* " de Lambillotte. Ces enfants font des progrès sensibles, et leur habile directeur mérite des éloges pour sa patience et son zèle.

Dans cette fête de famille chrétienne, les chers défunts ne furent pas oubliés. Une ardente prière fut adressée pour eux, par Mgr et les fidèles. Vint ensuite la bénédiction du Saint Sacrement.

De pareilles fêtes sont bien de nature, par leur suave gaité, à laisser au fond des cœurs des enfants et des parents ces précieux souvenirs qui forment la tradition religieuse de la famille chrétienne, et qui surtout chez nous, Canadiens, nous attachent si étroitement à nos vénérés Pasteurs.

Que la joie et la gaité président donc à nos fêtes religieuses. Que les familles les choisissent de préférence pour leurs dîners, leurs réunions intimes, afin qu'elles fassent époque dans la mémoire des jeunes générations, qui conserveront ainsi le goût pour ces fêtes, et qui sauront les observer religieusement, lorsqu'ils sauront que la pratique de la Religion n'exclut pas la gaité, mais au contraire contribue à la rendre plus douce. C'est ce que M. le Curé Prudhomme a bien su faire comprendre en invitant le soir tous ceux et celles qui avaient chanté au chœur, à un splendide banquet au Presbytère.

*Laicus.*

---

#### MISSIONNAIRE PROTESTANT ET MISSIONNAIRE CATHOLIQUE.

---

Le missionnaire anglais à Madagascar, M. Shaw, fait beaucoup parler de lui depuis quelque temps. Il fut justement emprisonné par l'amiral Pierre qui connaissait les relations du Révérend avec les indigènes. Rendu à la liberté et revenu à Londres, il déclame dans les réunions, soulève les applaudissements de ses auditeurs protestants et naturellement, en vrai anglais qu'il est, il réclame une indemnité de la France.

Le *Journal des Débats*, qui n'est rien moins qu'anglophobe, bien

au contraire, juge la conduite de M. Shaw et ce jugement est un éloquent panégyrique en faveur des missionnaires catholiques.

Nous reproduisons cet article, quoique un peu long, parce que le *Journal des Débats* est un journal plutôt hostile que favorable aux hommes et aux choses de l'Eglise :

“ Les journaux anglais, dit il, nous apprennent que le révérend M. Shaw, le missionnaire-pharmacien de Madagascar, a reçu des médecins le conseil de ne pas parler dans les réunions publiques, à cause de l'altération de son système nerveux. Nous ne savons pas si cette indisposition sera mise en compte sur sa note ; dans tous les cas, cet intéressant martyr a dû s'apercevoir qu'il commençait, lui aussi, à porter sur les nerfs de ses propres compatriotes. Un journal anglais disait à ce propos :

“ Un des sujets de plainte de M. Shaw, c'est qu'à bord d'un bâtiment français on ne lui a donné que la ration d'un simple marin. “ Dans les vieux temps, quand les missionnaires couraient réelement des dangers, ils s'estimaient heureux de ne pas servir de “ nourriture aux sauvages, et c'est un signe des temps qu'aujourd'hui on en voie un qui se met à geindre parce qu'il aura été “ obligé, pendant une semaine ou deux, de se contenter de ce qui “ était bon pour de simples marins. Parmi les missionnaires il “ a certainement beaucoup d'hommes excellents et prêts à tous les “ sacrifices, mais le rôle de missionnaires est maintenant devenu “ un métier comme un autre. Beaucoup de ces hommes du métier “ font de l'argent par le commerce, en outre de leur salaire, et se “ rendent nuisibles et dangereux en se mêlant des affaires temporelles de leurs ouailles. La seule chose que M. Shaw puisse réclamer, s'il peut prouver que les autorités françaises lui ont “ causé du dommage, c'est l'indemnité de ce qu'il aura perdu. “ Mais qu'un missionnaire demande une idemnité pour avoir été “ arrêté, emprisonné pendant quelques jours sur un vaisseau “ français et n'avoir eu que la nourriture de l'équipage, et qu'il “ fasse monnaie avec cet accident, c'est se faire une étonnante “ idée de ce qu'est un missionnaire.”

“ On nous dira peut-être que le journal qui parle ainsi, *Truth*, est un journal radical ; il n'en est pas moins vrai qu'il exprime un sentiment que beaucoup d'Anglais éprouvent et qu'ils n'osent manifester, en présence de l'intimidation pharisaïque qu'inspirent leur religion de convention et leur piété d'étiquette. Quiconque aura eu la patience de lire le long exposé que le pseudo-martyr de Madagascar a fait de ses tourments devant les deux ou trois mille fanatiques d'Exeter-Hall, comprendra que les Anglais en soient eux-mêmes un peu honteux. Cet homme pieux ne parle que de sa nourriture ; on ne lui donne que de la mauvaise soupe, un méchant morceau de viande, du détestable café. On ne lui donne pas de thé, entendez-vous, pas de thé ! Un peu de vin de Bordeaux, mais de la même qualité que la viande. Enfin un menu qui était bon pour de simples créatures humaines comme des

marins, mais qui était indigne d'un homme de Dieu chargé d'évangéliser des sauvages. Ce missionnaire a mis le comble à l'indignation de son auditoire en disant qu'on l'avait empêché de voir sa femme !

“ Certainement c'était une cruelle épreuve. Mais enfin on devrait se dire que, quand on veut avoir de la soupe à la tortue, un bon rôti, du vin de Château-Laffite, du café moka, du thé avec de la crème, le dos au feu, le ventre à table, un bon lit et d'heureux songes, il ne faut pas se faire missionnaires ; et quand on veut se faire missionnaire il ne faut pas se marier.

“ Vous figurez-vous de nos honnêtes missionnaires, de ceux qui vont se faire *lapider massacrer et manger*, venant nous faire des doléances sur la mauvaise nourriture qu'il a trouvée dans ses voyages, et nous racontant les épreuves de son estomac ! Comme il serait bien reçu ! Mais ceux-là, ceux qu'on retrouve, par exemple, au Tonkin et chez les Anamites, ceux-là ont préparé la voie ; ils ont, selon une expression populaire, ils ont essuyé les plâtres et avec leur sang. Puis quand nous aurons ouvert le fleuve rouge, quand, selon notre naïve habitude, nous l'aurons ouvert pour tout le monde, alors nous verrons tous les révérends, avec leurs femmes, leurs enfants et leur colis, venir ouvrir leurs boutiques de petites brochures et de pharmacie mêlées ; et si, par aventure, on dérange leur commerce, ils mettront en l'air toutes leurs congrégations, feront des meetings à Exeter-Hall et soulèveront les embarras les plus insupportables entre des gouvernements qui ont bien d'autres questions à traiter que ces histoires de cuistres.”

---

#### LE VICAIRE ET LE GARÇON DE BANQUE.

---

L'excellente *Semaine catholique* de Toulouse publie, sous ce titre, une intéressante anecdote :

Un vicaire d'une des paroisses de Paris racontait le fait suivant :

“ Je rencontrais souvent un garçon de recettes de la Banque de France qui me saluait toujours d'une manière très polie. Un jour je l'abordai, et je lui demandai si j'étais connu de lui, ajoutant que les prêtres sont ordinairement pour la Banque une maigre clientèle.

— C'est vrai, me répondit-il, et pourtant, c'est avec un prêtre que j'ai fait ma meilleure affaire.

— Comment cela ?

Oh ! c'est une histoire un peu longue.

— Voyons, contez-moi cela en marchant.

Soit, et je ne vous demande pas le secret. Voyez-vous, continuait-il, il ne faut pas de distraction dans notre partie. Il y a cinq ans, j'en eus une qui faillit me coûter cher. J'avais fait unetournée habi-

tuelle. Revenu à la Banque, je fais ma caisse, et savez-vous ce que je trouve ? je veux dire ce que je ne trouve pas ? 10,000 francs ni plus ni moins. Dix billets que j'avais perdus. Je retourne dans toutes les maisons où j'étais allé. Rien, pas de trace de mes billets. Je passe une nuit blanche. Le lendemain, rien encore. Il fallut se confesser au caissier de la Banque qui fut très bon et m'accorda un mois pour payer. Quel mois j'ai passé ! Heureusement j'avais quelques actions destinées à doter ma fille et à adoucir mes vieux jours. Perdre tout cela, c'était dur ! Trois semaines se passent, je donne ordre de vendre ces chères actions. Je ne vous parle pas du chagrin de ma fille : son mariage était presque conclu avec un brave jeune homme. Le père, me voyant ruiné, se retira. Ma fille est pieuse et fière, mais un père voit clair, et je vis bien qu'elle avait beaucoup de chagrin. Quant à ma femme, elle eut plus de courage que moi. Ces pauvres femmes, ça paraît faible : eh bien ! dans le malheur, ça a plus de ressort et de force que l'homme. Tout de même, quoiqu'elle le cachât, a mienne avait un fameux chagrin, elle alla consulter la somnambule.

— Pardon, lui dis-je, votre femme vous a-t-elle rapporté ce que la somnambule lui avait répondu ?

— Oh ! des bêtises ! Le plus clair, c'est 10 francs qu'elle a demandés pour sa peine.

— Enfin j'avais vendu mes actions et j'allais payer, lorsqu'un soir je vois arriver un prêtre qui me demande :

— N'avez-vous pas perdu de l'argent ?

— Oui, Monsieur, répondis-je tout tremblant : le 5 de ce mois, entre midi et quatre heures, j'ai perdu ou plutôt oublié quelque part dix billets de mille francs.

— Les voici, me répondit-il, en me les présentant.

— Ce n'était peut-être pas convenable, mais je sautai au cou de ce brave homme, et je lui dis que, s'il avait besoin de moi, soit de jour soit de nuit, il n'avait qu'à faire un signe. Ce Monsieur ne me donna pas d'explication, et je ne lui en demandai pas. Je tenais mon argent, c'était l'essentiel ; d'ailleurs, je vis bien qu'il y avait de la confession et de la restitution là-dessous.

— Depuis ce temps, là, j'ai compris que ceux qui attaquent la religion pourraient bien ne pas la connaître, que les prêtres peuvent toujours être utiles, et que la confession n'est pas nuisible."

Ce disant, le garçon de Banque prit congé de moi en me saluant d'un coup de son grand chapeau, et nos mains se serrèrent amicalement.

## CHRONIQUE ÉTRANGÈRE.

Faits ayant précédé et amené l'invasion des États du Pape.—Ecoles catholiques en Angleterre.—Correspondance de Constantinople.—Pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes.

Au moment où S. S. Léon XIII, dans son important et émouvant discours au pèlerinage laïque italien, dénonce au monde catholique les projets des sectaires qui violent les droits du chef de l'Église et veulent le réduire à une condition inacceptable et indigne, il nous a paru bon de rappeler les faits qui ont amené l'invasion des états du Pape.

Le 15 septembre 1864, le chevalier Nigra, ambassadeur italien à Paris écrit à son gouvernement qu'une convention a été signée entre les plénipotentiaires italiens et français. L'article 1er de cette convention dit que "l'Italie s'engage à ne pas attaquer le territoire actuel du saint siège et à empêcher, même par la force, toute attaque qui viendrait de l'étranger et qui serait dirigée contre le dit territoire."

A la nouvelle de cette convention des troubles sérieux éclatent à Turin et amènent la démission du ministère Minghetti.

Le ministère Lamarmora qui lui succède porte dans son programme qu'il accepte la convention conclue avec le gouvernement français, et son chef écrit au ministre d'Italie à Paris : "Les ministres du Roi ont la volonté et sauront avoir la force d'exécuter entièrement et scrupuleusement la convention."

Le 19 novembre, la chambre des députés, puis, le 9 décembre, le Sénat approuvent la convention. Le 11 paraît un décret royal qui la ratifie.

Survient la guerre entre la France et la Prusse en juillet 1870. Le parlement italien était alors en vacances, il est convoqué le 16 août, et les députés Guerzoni et Mancini annoncent une interpellation demandant l'invasion de Rome et la destruction du pouvoir temporel du Pape.

L'Empire existe encore, et dans toute l'Europe on croit qu'il sortira victorieux de sa guerre contre la Prusse ; aussi, le 19, Visconti Venosta, ministre des affaires étrangères, combat-il l'invasion au nom du "droit des gens et des égards dont ne sont pas même exempts les souverains des États barbares."

Pareille déclaration est faite le 20 par Lanza, président du ministère. La chambre l'approuve, et dans la même journée l'*Opinione* annonce que, pour la conquête de Rome, "le ministère a formellement refusé d'avoir recours à la violence."

Mais Napoléon succombe à Sedan, le 2 septembre, sa chute est connue deux jour, après à Florence ; il n'y a plus de craintes à avoir, l'Italie est seule vis-à-vis du Pape, l'infamie va pouvoir se commettre sans dangers.

Le 9 septembre Ponza Di San Martino arrive à Rome, porteur

d'une lettre adressée au Pape pour l'inviter à céder Rome. Pie IX refuse avec indignation.

Le 12 septembre 50000 soldats de troupes régulières envahissent le territoire pontifical et marchent contre Rome. Le 20 septembre ils commencent à en bombarder les murs avec seize grosses pièces de siège. La brèche de la Porta-Pia est ouverte, et, pour éviter l'effusion du sang, Pie IX fait arborer le drapeau blanc sur la coupole de Saint Pierre.

Ainsi fut accomplie cette invasion qu'on combattait un mois avant au nom du droit des gens.

Les sociétés de jeunes gens catholiques de l'Angleterre ont tenu dernièrement à Manchester leur assemblée générale sous la présidence de Mgr l'évêque de Salford.

L'assemblée comptait au-delà de 500 délégués des diverses sociétés de l'Angleterre.

Dans le discours présenté à cette occasion par le vénérable président, nous croyons devoir relever les passages suivants :

“ Ces sociétés ont pour but de sanctifier et d'améliorer les catholiques, en les prenant dès la jeunesse pour assurer le reste de leur vie.

“ Je dois vous prémunir surtout contre la presse immorale et impie de notre siècle. En ce moment, plus de 300,000 catholiques en Angleterre apprennent à lire et à écrire. Les écoles et les bibliothèques où on leur offre les produits de la littérature renferment des livres de tout genre, excepté des livres religieux.

“ Ce que je désirerais voir, ce serait une littérature vraiment catholique.

“ Les prêtres du diocèse de Salford ont pris les mesures nécessaires pour établir des bibliothèques attachées à leurs différentes églises, et je pense que c'est dans ce sens qu'il faut continuer de marcher.”

La *Semaine catholique* de Toulouse<sup>\*\*\*</sup> reçoit une intéressante correspondance de Constantinople :

“ Nous nous proposons de faire, le dimanche 14 octobre, une procession avec la statue de Notre-Dame de Lourdes dans tout le faubourg. Nous en avons déjà commencé les préparatifs. Nous avons fait grand, le 15 du mois d'août; cette fois, nous voulons nous surpasser.

“ Voici quatre guérisons miraculeuses obtenues dans le mois de septembre.

“ *Sophie Redjèri*, catholique du rit latin, souffrait, depuis quatre mois, d'une affection typhoïde, dont les médecins étaient impuissants à la délivrer. Ses parents, qui avaient une grande dévotion à Notre-Dame de Lourdes, envoyèrent chercher de l'eau de la Grotte et de l'huile de la lampe. Ils en frictionnèrent le corps de la malade, qui vit aussitôt son mal disparaître. Guérie le 2 sep

tembre, elle est venue, le 8, offrir un gros cierge à sa Bienfaitrice.

“ *Kerkor Hamal Oglou*, arménien catholique, âgé de trente-cinq ans, natif de la ville d'Angora, était atteint d'une douloureuse névralgie. Il a fait usage de l'eau de la Grotte et de l'huile de la lampe, et sa fâcheuse maladie a cessé. Guéri le 10 septembre, il est venu en faire la déclaration six jours après.

“ Une femme, âgée de cinquante ans, était depuis dix ans sujette à des attaques d'épilepsie. Elle a eu recours à Notre-Dame de Lourdes de Férikeuï et a obtenu une guérison complète, qui a eu lieu le 24 septembre.

“ *Hadji Hovhannès Sébuhian*, arménien schismatique, avait, depuis dix-huit mois, perdu l'usage de la vue. On l'a porté, en voiture, à la chapelle de Férikeuï. Il s'est lavé les yeux avec de l'eau de la Grotte, et aussitôt ils se sont ouverts à la lumière. Une déclaration, signée de dix témoins, a été déposée le 26 septembre.”

\*\*\*

Les pèlerinages continuent en France à Notre-Dame de Lourdes. Les diocèses de Marseille, Rouen, Périgueux, Toulouse, Tarbes, Bayonne y envoient de nombreux représentants. Les guérisons miraculeuses se succèdent.

Au dernier pèlerinage de Nevers, pendant qu'agenouillé par terre on chantait le *Parce*, tandis que les malades étaient plongés dans la piscine, on entend tout à coup le chant du *Magnificat*. C'était une personne de Bade, atteinte depuis longtemps d'une maladie de la moëlle épinière qui venait d'être subitement guérie ; et celle qu'on avait apportée à grand'peine sur un brancard marchait seule vers la grotte pour remercier la Vierge.

Le lendemain, pendant qu'on donnait la communion aux malades, une personne qui venait de recevoir la sainte Hostie poussa un cri étrange. On lui demande si elle est malade. Non, répond-elle, ce *non* était la première parole qu'elle prononçait depuis quarante-trois ans ; elle était muette depuis l'âge de sept ans.

Mgr l'évêque de Châlons vient de doter son diocèse d'une *Semaine religieuse*. C'était un des rares diocèses français qui n'eût pas encore une publication de ce genre ; car les évêques ont depuis longtemps reconnu le bien qu'elle produisent en France.

Espérons qu'il en sera de même pour la *Semaine religieuse* de Montréal.

L'Evêque français a encore fait une perte cruelle. S. Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, vient de mourir à l'âge de 83 ans.

Avocat général à 30 ans il donna sa démission pour entrer dans les ordres. Mgr de Bonnechose était archevêque de Rouen depuis 1858. Nommé cardinal en 1863, il était de droit sénateur. Au sénat de l'Empire, il fut un des plus vigoureux défenseurs du pouvoir temporel.

## UN ADMIRABLE JEUNE HOMME,

(Suite et fin.)

— Le hasard!!! C'est donc toi maintenant qui nies la Providence?... Pourquoi ne pas dire la vérité tout entière?... Tu étais délégué de la Société de Saint-Vincent de Paul, — ou plutôt du bon Dieu, — pour me sauver, pour me guérir, pour me consoler, pour faire de moi un honnête homme et un chrétien!... Une heure après poursuit Jacques, en m'adressant de nouveau la parole, j'avais tous les remèdes nécessaires, et, le soir, sur ma demande, il m'amena un vicaire de Saint-Germain des Prés... Tu vois bien que c'était le bon Dieu! Pendant cinq jours, Paul ne m'a presque pas quitté... Pendant cinq nuits, il m'a veillé... Puis lorsqu'il a reconnu que le danger était passé, il a écrit à ma sœur Noémi, qui n'a pas perdu une minute... et, à présent, je suis le mieux soigné des convalescents, moi qui m'étais cru le plus abandonné des agonisants et des damnés... Oh? comment reconnaître tant de bienfaits de la miséricorde divine? Comment expier mes fautes, mes impiétés, mes crimes?...

— Jacques, reprit doucement Paul Savenay, je t'ai déjà dit que, quand même tu n'aurais eu, avant de mourir, qu'un moment, si ce moment avait été bien employé, Dieu t'aurait pardonné?... Et tu as une vie tout entière!

— Mais toi, Paul, mon sauveur, toi qui m'as rendu tant de bien pour tant de mal, comment réparer, comment payer ma dette?... Comment mériter ton pardon, ton amitié?...

— En sortant de l'hôtel Racine, je dis à Paul: "Tu te figures peut-être n'avoir guéri qu'un malade... Eh! bien, tu te trompes; tu en as guéri un autre, et cet autre te serre la main."



ETABLIE EN 1869

**L. P. DUFRESNE**

IMPORTATEUR DE

**Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail**

No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, No 92

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, MONTREAL.

**JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.**

N. B.—Ordres par la Malle, Téléphone ou autrement seront exécutés sous le plus délai

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. 11 Mach. XIII, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Thérèse Groulx.—B. Murphy.—Paméla Daniel.—Flora Bell.—Jos. Champagne.—Josephino Glackmayer.—Domithilde Lévesque.—Mary Casey.—Valère Poirier.—David Grégoire. Cécile Oxford.—F.-X. Tessier.—Caroline Williams.—Victoire Monette.—Clarisse Charette.—J.-B. Lemay.—Louis Vadeboncoeur.—Adélaïde Martin.—Palmina Pinsonnault.—Alexandre Lacas.—Richard Dinahan.—Auguste Gagné.—Louise Higginson.

### DE PROFUNDIS.

## L. J. A. SURVEYER

### Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour église<sup>s</sup> ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

— en outre : —

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

Poèles a Bois et a Charbon très puissants pour églises ou autres édifices publics. Aussi Ressorts de portes et Charnières a Ressort.

**188, rue Notre-Dame**

(En face du Palais de Justice)

**MONTREAL.**

# 25 Cts.

Employez les

Pilules de **McGALE**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

**A. vendre partout.**

## M. L. E. N. PRATTE,

**MONTREAL.**

MONSIEUR,

L'Harmonium "DOMINION" que nous avons acheté de vous en Novembre 1879, continue de nous donner la plus entière satisfaction.

Cet instrument a été exposé au froid et à l'humidité pendant tous les hivers que nous l'avons eu ; notre salle n'étant presque jamais chauffée, et tout le monde s'en est servi à sa guise. Nous sommes réellement étonnés de sa solidité, car après toutes ces épreuves l'instrument s'est très bien conservé sans jamais se déranger et est encore magnifique.

**CHARLES DUPONT HÉBERT,**

Président de la Soc. Ste-Cécile.

Trois-Rivières, 27 mars 1883.

## MM Consineau & Valiquette, ENTREPRENEURS

d'Eglises, couvents, collèges, presbytères, résidences privées à la campagne ou à la ville.

Et exécutent toutes sortes de réparations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest  
MONTREAL.

## ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'église d'édifices publics, d'usines, de résidences, etc., en tôle galvanisée et autres métaux.

Aussi plombiers, poseurs d'appareils à gaz et d'appareils pour chauffage à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques  
MONTREAL.

## LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou.

Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

## L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

## CHAUSSURES

No. 60 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Dominique  
MONTREAL.

Ouvrages de pratique seulement, réparation à bas prix.

## POUR AVOIR DE Bonnes Photographies A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

## H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

## Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogue et matières chimiques.

## 111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Lagachetière  
MONTREAL.

## ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

Pharmacie Sainte-Catherine

## R. Mc NICHOLS

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine  
MONTREAL.

Remèdes et Teintures. Médecines patentées Savons, Parfums, Pommades, etc., etc. Eponges, Bandages, Sangsues, Graines de fleur et de jardins. Soins particuliers donnés aux prescriptions de médecins et recettes de famille.

Beurre et œufs frais

Sirop et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

**J. B. RICHER**

Marchand d'épicerie, vins, liqueurs,  
etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

**J. X. PAUZÉ**

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles  
VITRES ET MASTIC**

*Spécialité: Couleurs et Matériaux de  
Peintres de Voitures.*

**131, rue Saint-Jacques Ouest**  
(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station  
Saint-Bonaventure, côté Est.

**MONTREAL.**

**MAISON ITALIENNE**  
(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE  
**STATUES RELIGIEUSES**

Le plus beau et le plus grand de  
la Puissance

**P. CARLI**  
STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint  
Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception,  
saint François d'Assise, saint Benoît, saint  
Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint  
Patrice, et un assortiment très considérable  
de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établis-  
sement. Exécution de toutes matières, mais  
spécialement du plâtre, plastique, staff et  
ciment.—**Prix modérés.**

**MARCIER, BEAUSOLEIL & MARTINEAU**

AVOCATS

55, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procurateur-Gé-  
néral, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.

PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

# CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

## Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture reco. ont un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les PAIEMENTS AVEC LES DÉBENTURES DES TERRES CONCEDEES qui seront acceptées à 10 POUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débentures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à JOHN H. McTARVISH, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

**CHARLES DRINK WATER,**

Secrétaire.

Montréal, 22 Jan 1883.

**J. MAJEAU, JR.**  
**Marchand-Epicier**

**375, RUE LAGAUCHETIÈRE**

Coin de la rue Sainte-Elizabeth  
**MONTREAL.**

Toujours en mains vieux Cognac et autres  
 liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine,  
 Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes.  
 Thé et Café des meilleures qualités, au plus  
 bas prix.

**QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.**

**LOUIS MONETTE**

**BOUCHER**

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés  
 religieuses de cette ville

**Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14**

**MONTREAL.**

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues  
 et viandes salées au goût des acheteurs.

**UNE VISITE EST SOLLICITÉE.**

**Grande Fonderie de Cloches**

**BURDIN AINÉ**

**Rue de Condé, 28**

**LYON.**

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble  
 Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement  
 complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878;  
 Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.**

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**

**Cadieux & Derome**

**205 & 207 RUE NOTRE-DAME  
 MONTREAL.**

- BOUSSU (Nicolas):** La vérité sur le roi. 1883. In-18..... 15 c.  
**CHABANNES (la baronne de):** Semaine eucharistique, chemin de la Croix, et  
 choix de prières; in-18 ..... 20 c.  
**CHEVOYON (l'abbé):** Le manuel de la jeune fille chrétienne; in-18..... 38 c.  
 — La perfection des jeunes filles; in-18..... 33 c.  
**CHOCARNE (le R. P.):** Lectures pour chaque jour, extraites des écrits des  
 saints et des bienheureux; 2 vol. in-18..... \$1.25  
**DIGNAT (l'abbé):** L'Ecole de la souffrance. Méditations sur la Passion de  
 N. S. J.-C., avec une préface du P. Monsabré; in-18..... 38 c.  
**EYMARD (le T. R. P.):** La divine Eucharistie; 4 vol. in-18..... \$1.63  
**FADER (le R. P. W.):** Pensées et maximes, traduites par G. Geoffroy, avec  
 une préface par Léon Gauthier; magnifique édition in-32, sur papier  
 vélin, avec encadrement ..... 50 c.  
**FULGENCE BOUÉ (le R. P.):** Nouveau manuel du chrétien, petit livre  
 d'heures à l'usage des gens du monde; édition in-32, sur papier vélin,  
 avec encadrement..... 50 c.  
**GRIMES (l'abbé):** Traité des scrupules. Instructions pour éclairer, diriger,  
 consoler et guérir les personnes scrupuleuses; in-18..... 25 c.  
**ISOARD (Mgr):** La sainte Messe, méthode pour assister au saint Sacrifice;  
 in-18..... 13 c.  
**MARIN DE BOILESVE (le R. P.):** Une pensée par jour, sujets de méditations  
 tirés de l'évangile du dimanche; in-18..... 25 c.  
**MASSIAN (Gaston):** Observations sur le Manuel Compayré, causeries vil-  
 lageoises; in-18 ..... 8 c.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

# HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en barils, canistres ou au gallon.*

VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

**CIRE BLANCHE** } POUR  
ET PARAFFINE } LES  
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, Montréal.*



**RENOVATEUR**

**PARISIEN**

de LUBY.

**ARTICLE DE TOILETTE.**

*Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.*

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté. entretient la tête propre et fraîche, donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.  
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.*